

Les modalités d'accompagnement des établissements d'appui

Les principales modalités d'appui des intervenants du DNA au service de l'innovation pédagogique

Accompagnement de collectifs

Cette modalité est le plus souvent mobilisée pour aider aux changements dans le cas de processus d'innovation complexes et pour lesquels les solutions sont développées et co-construites par les acteurs en charge d'opérer le changement. C'est par exemple pour aider à l'émergence d'un projet d'établissement, la mise en œuvre d'une nouvelle formation, l'appropriation d'une réforme, l'amélioration du climat de travail dans un établissement... L'accompagnement combine souvent plusieurs autres modalités : apports d'expertise, études-diagnostic, formation-action, etc... Ainsi, dans certains nous parlerons de dispositif d'accompagnement. La durée d'un accompagnement s'inscrit en général dans la durée, d'une année à deux ou trois années scolaires.

Formation (initiale et continue)

Les actions de formations s'adressent prioritairement aux personnes (quand l'accompagnement est plus orienté vers le collectif). Leur durée varie de quelques heures à une année.

- Des formations longues pour la formation des lauréats des concours enseignants, de conseiller principaux d'éducation (ENSFEA), mais également de personnels de direction (AgroSup Dijon)
- Des formations courtes :
 - **d'initiative nationale** : dans le cadre du Programme National de Formation (PNF), pour

apporter un appui sur une thématique, un sujet spécifique, diffuser des résultats d'actions nationales, etc...

- **où en réponse à une demande** : régionale (Programme Régional de Formation PRF), locale (Programme Locaux de Formation, PLF), mais aussi à la demande de partenaires (entreprises, collectivités, ...),
- Différentes stratégies et méthodes sont mobilisées en fonction des objectifs, des publics, etc... : formation-action, analyse de pratiques professionnelles, pédagogie de projet, conférences, vidéoformation, formations ouvertes et à distance...

Partenariat « recherche-formation et développement »

Cette modalité est mobilisée dans les situations où il est nécessaire à la fois de produire de la connaissance nouvelle tout en engageant un changement. Les partenaires produisent alors conjointement de nouvelles références au bénéfice de leurs actions, et ces connaissances sont ensuite réinvesties pour l'ensemble de la communauté éducative : sous la forme de méthodes, guides, ouvrages, fiches, etc... C'est le cas notamment dans les actions engagées dans le cadre des Réseaux Mixtes Technologiques ou les projets financés par le compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural (Casdar). A titre d'exemple, nous pouvons citer les recherche-action Ancrochage, Perfea ?, IBIS,

Production et valorisation de ressources à destination des professionnels de l'enseignement agricole

Cette modalité peut-être activé à la fois comme moyen et comme but dans le cadre d'un accompagnement. Elle peut-être numérique, technico-pédagogique, visuelle, ludique, etc... La demande peut-être initiée par un collectif (d'un établissement, régional, réseau...), mais également à l'initiative de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche. Selon les situations, la diffusion de la ressource peut mobiliser la maison d'édition de l'enseignement

agricole editions.educagri.fr où être diffusée au sein du collectif qui en est l'auteur.

Animation de réseaux et veille

Le développement professionnel des personnes et des collectifs de l'enseignement agricole peut être soutenu par l'animation de réseau et par la veille. Sachant qu'autour d'une thématique, un réseau d'acteurs peut produire une veille, et que la veille autour d'un sujet peut justifier l'émergence d'un réseau d'experts ou d'établissements. En règle générale, les réseaux se définissent autour d'objets de production et/ou de mutualisation (mise en œuvre d'une formation, de ressources, d'un pool d'experts, d'un système de veille sur un sujet, etc....). Ils peuvent être nationaux ou thématiques. Voir par exemple le réseau de mutualisation de compétences des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles [Préférence FORMATIONS](#), ou encore [Moveagri](#), le réseau des étudiants qui bougent à l'étranger.

Productions d'événements, colloques, séminaires,

A l'initiative des intervenants du DNA dans le cadre de la diffusion de travaux de recherche-action, mais également en appui à la demande d'un commanditaire (par exemple la DGER pour les journées nationales de l'innovation pédagogique, des événements sont organisés par le DNA. A titre d'exemple, nous pouvons également citer le colloque » [Agro-écologie](#) : savoirs pratiques et transmissions « . Ces événements sont des temps d'échanges, de diffusion de connaissances scientifiques, ou encore de retours d'expériences.

Conception de dispositifs de professionnalisation

En appui au développement professionnel de certains publics (par exemple l'accueil des nouveaux contractuels avec le dispositif TUTAC), ou pour répondre au développement et au déploiement de certaines missions (les référents régionaux « EPA »), les compétences d'ingénierie de formation et

d'ingénierie pédagogique du DNA peuvent être mobilisées pour le développement de dispositifs de formation. Cette compétence peut également être mobilisée par un ou plusieurs établissements pour répondre à une attente particulière (c'est le cas dans le réseau Préférence-Formations notamment). Souvent adossés à des pratiques nouvelles, ces actions sont souvent l'occasion de s'engager dans des processus d'innovation pédagogiques.

la capitalisation des expériences du terrain

Les travaux de capitalisation et de diffusion des expérimentations et innovations pédagogiques sont l'occasion d'une analyse réflexive et d'une évaluation du processus de changement. Le travail formalisation ainsi opéré permet aux auteurs du processus innovant de prendre de la distance avec leur action, d'apprendre et de se transformer à partir de leur expérience propre. Ces travaux de capitalisations peuvent être soit intégrés à une action spécifique (par exemple dans le cadre de la recherche-action ancrage), ou accompagnés selon les possibilités dans le cadre de la note de service relative aux expérimentations pédagogiques et de l'accompagnement des innovations pédagogiques.

Pour en savoir plus sur les modalités d'intervention et les compétences du DNA, voir notamment [le référentiel professionnel de l'intervenant sur une mission d'appui à l'enseignement agricole](#)

